

IFSI 2018

Épreuve orale Concours Infirmier

RÉUSSIR L'EXPOSÉ ET L'ENTRETIEN

Corinne Pelletier

Formatrice en centre de formation aux concours paramédicaux et sociaux.

Nadège Aït-Kaci

Infirmière formatrice, intervenante en IFSI et en institut de préparation au concours.

Jean-Michel Texier

Cadre de santé, formateur en IFSI et en institut de préparation au concours.

DUNOD

Infographies : Melissa Jallier-Lundgren
Couverture : Caroline Joubert
Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-077730-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Introduction	1
PARTIE 1 L'exposé	9
Chapitre 1 \ Connaître les attentes du jury	11
1 Le déroulement de l'épreuve	11
2 Les critères d'évaluation de l'exposé	15
Chapitre 2 \ Maîtriser la méthodologie de l'exposé	17
1 Comprendre le sujet	17
2 Mobiliser et structurer ses connaissances	21
3 Rédiger l'introduction et la conclusion	24
4 Faire le lien avec la pratique soignante	25
5 S'impliquer personnellement dans l'exposé	26
6 Répondre aux questions sur le sujet traité	26
Entraînement 1	28
Corrigé	30
Entraînement 2	32
Corrigé	34
Entraînement 3	36
Corrigé	38
Entraînement 4	40
Corrigé	41
Entraînement 5	43
Corrigé	44
PARTIE 2 Culture sanitaire et sociale	47
Chapitre 3 \ Enrichir sa culture sanitaire et sociale	49
1 Définir le champ des connaissances nécessaires	49
2 Se construire une documentation	58
3 Suivre l'actualité	62
Chapitre 4 \ Les addictions	65
1 Définition	65
2 Idées principales	65
Entraînement	68
Corrigé	69

Chapitre 5	La contraception : une affaire de femme, d'homme ou de couple ?	70
1	Définition	70
2	Idées principales	71
	Entraînement	73
	Corrigé	74
Chapitre 6	La démographie médicale : les risques des déserts médicaux	75
1	Définition	75
2	Idées principales	75
	Entraînement	77
	Corrigé	78
Chapitre 7	Le don d'organes : le nombre de greffes ne suffit pas à résorber l'attente des patients	79
1	Définition	79
2	Idées principales	80
	Entraînement	82
	Corrigé	83
Chapitre 8	L'hypertension artérielle	84
1	Définition	84
2	Idées principales	84
	Entraînement	87
	Corrigé	88
Chapitre 9	Les maladies orphelines	89
1	Définition	89
2	Idées principales	90
	Entraînement	91
	Corrigé	92
Chapitre 10	La prise en charge des dépenses de santé des ménages français	93
1	Définition	93
2	Idées principales	94
	Entraînement	97
	Corrigé	98
Chapitre 11	La sécurité sanitaire	99
1	Définition	99
2	Idées principales	99
3	Dernières crises sanitaires en France	100
	Entraînement	101
	Corrigé	102

Chapitre 12	Les troubles du comportement alimentaire (TCA)	103
1	Définition	103
2	Idées principales	103
	<i>Entraînement</i>	105
	<i>Corrigé</i>	106
Chapitre 13	Les troubles du sommeil	107
1	Définition	107
2	Idées principales	107
	<i>Entraînement</i>	110
	<i>Corrigé</i>	111
Chapitre 14	L'envolée du chômage	112
1	Définition	112
2	Idées principales	112
	<i>Entraînement</i>	115
	<i>Corrigé</i>	116
Chapitre 15	Le débat de la laïcité en France	117
1	Définition	117
2	Idées principales	117
	<i>Entraînement</i>	119
	<i>Corrigé</i>	120
Chapitre 16	Le mariage pour tous... mariage de la discorde	121
1	Définition	121
2	Idées principales	121
	<i>Entraînement</i>	123
	<i>Corrigé</i>	124
Chapitre 17	En 2016... un Français sur dix souffre de la solitude	125
1	Définition	125
2	Idées principales	126
	<i>Entraînement</i>	127
	<i>Corrigé</i>	128
Chapitre 18	La réforme des rythmes scolaires	129
1	Définition	129
2	Idées principales	129
	<i>Entraînement</i>	131
	<i>Corrigé</i>	132

PARTIE 3	L'entretien de motivation	133
Chapitre 19	Connaître la profession d'infirmier	135
1	Les lieux d'exercice	136
2	La pratique quotidienne	139
3	Les relations hiérarchiques et fonctionnelles	143
4	Les conditions de travail	145
5	Les évolutions professionnelles possibles	148
6	Les valeurs de la profession	152
7	Les qualités requises	153
8	La formation en IFSI	155
Chapitre 20	Confirmer son projet professionnel	165
1	Clarifier vos motivations à devenir infirmier	165
2	Se projeter dans son devenir d'étudiant et de futur professionnel	168
Chapitre 21	Mettre en avant les atouts de sa candidature	172
1	Le parcours de formation	172
2	La connaissance de la profession d'infirmier et de son environnement	173
3	Les compétences et les qualités	177
4	La personnalité	181
Chapitre 22	Se présenter sous son meilleur jour	184
1	Adopter une attitude adaptée à la situation	184
2	Gérer son stress	189
3	Soigner la forme du discours	192
ANNEXES		193
Annexe 1	Modèle de lettre	196
Annexe 2	Le référentiel de formation	197
Glossaire		213
Bibliographie		216
BOÎTE À OUTILS		217

Introduction

Pour un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), la finalité du concours d'entrée est de retenir des candidats ayant les aptitudes et la personnalité nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'oral d'admission du concours infirmier est une épreuve complexe comportant :

- un **exposé sur un thème sanitaire ou social** ;
- une **discussion avec le jury**, axée sur les représentations que les candidats ont du métier envisagé et leur projet professionnel.

Cette épreuve décisive ne s'improvise pas. Elle doit se préparer tant sur le fond que sur la forme.

Cet ouvrage vous donne les moyens de la réussir :

- il contient toutes les informations utiles pour appréhender son déroulement ;
- il propose un accompagnement complet associant méthodes et outils afin d'enrichir votre culture générale, de comprendre ce que l'on attend de vous, de structurer et d'argumenter votre discours... Des exemples et des exercices vous permettront de vous entraîner et de progresser rapidement ;
- il vous guide dans votre réflexion pour déterminer l'origine et le cheminement de votre choix professionnel, pour développer votre vision du métier, pour présenter votre projet professionnel, vous permettant ainsi d'identifier et mettre en exergue les atouts de votre candidature ;
- il comporte des fiches de synthèse sur une quinzaine de thématiques sanitaires et sociales ;
- il vous conseille sur l'attitude à adopter face au jury et sur la gestion du stress.

Il se décompose en deux grandes parties, la première consacrée à l'exposé et la seconde à la discussion avec le jury. Ces deux temps de l'épreuve nécessitent, en effet, chacun une préparation spécifique ; même s'ils sont, le jour de l'oral, étroitement imbriqués.

Théorie et pratique sont ponctuées de témoignages qui donnent une vision très concrète du déroulement de l'épreuve, des difficultés rencontrées et des pièges à éviter.

Présentation de l'épreuve

Bon nombre de candidats aux concours infirmier consacre du temps pour se préparer aux épreuves écrites d'admissibilité. Ce travail est indispensable. Néanmoins, pour les candidats admissibles, ceux qui totalisent au moins 20/40 aux deux épreuves écrites et au moins 8/20 à chacune d'entre elles, le concours comporte une ultime épreuve : **l'oral d'admission**.

Les modalités de passation de cet oral sont précisées par les dispositions de l'article 16 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier.

ENCART

Extrait de l'arrêté du 30 juillet 2009

Article 16 :

« Les candidats déclarés admissibles par le jury sont autorisés à se présenter à une épreuve d'admission, qui consiste en un entretien avec trois personnes, membres du jury :

- 1° Un infirmier cadre de santé exerçant dans un institut de formation en soins infirmiers ;
- 2° Un infirmier cadre de santé exerçant en secteur de soins ;
- 3° Une personne extérieure à l'établissement formateur, qualifiée en pédagogie et/ou en psychologie.

Cet entretien, relatif à un thème sanitaire et social, est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet professionnel.

L'épreuve, d'une durée de trente minutes au maximum et notée sur 20 points, consiste en un exposé suivi d'une discussion. Pour pouvoir être admis dans un institut de formation en soins infirmiers, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à l'entretien »

Ce texte législatif et notre connaissance des conditions de mise en œuvre de ce concours par les IFSI permettent d'identifier les principales caractéristiques de l'oral d'admission.

1 Comment sont organisés les oraux ?

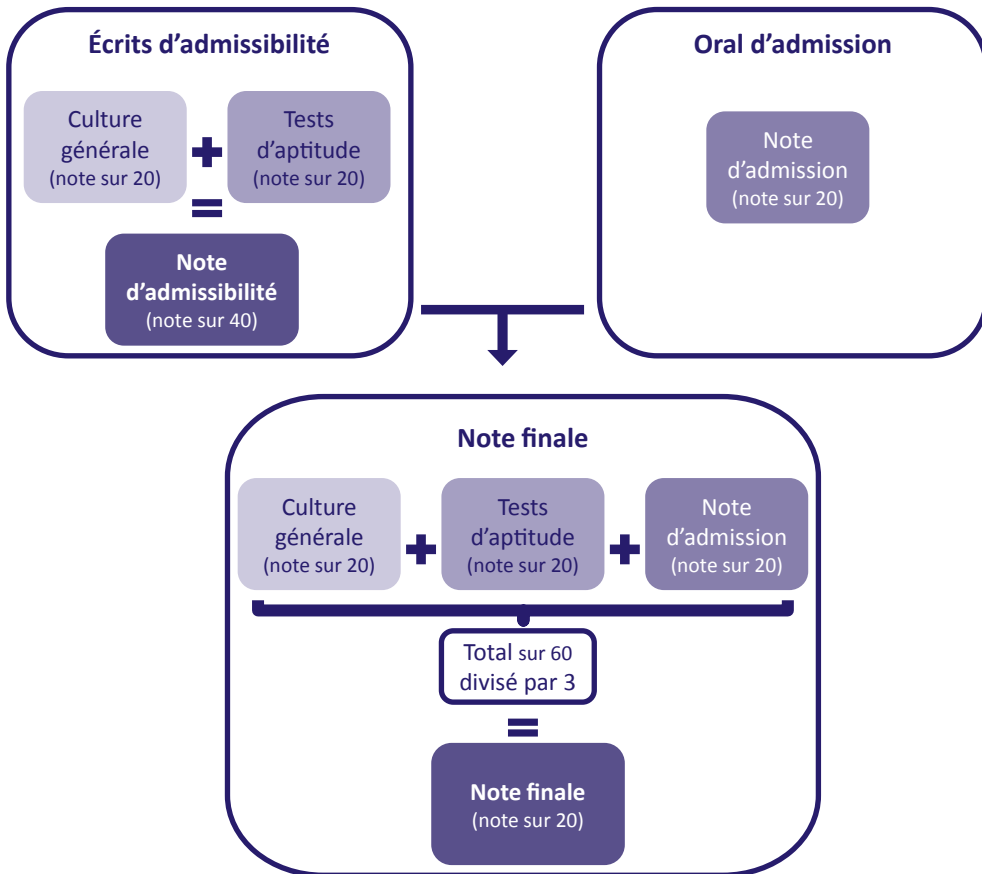
Les résultats aux épreuves d'admissibilité sont consultables sur le site internet de l'IFSI auquel vous postulez, en général un mois après les écrits. La consultation requiert un ou plusieurs mots de passe qui vous ont été communiqués au moment de votre inscription au concours. Une semaine plus tard, les candidats admissibles reçoivent, par voie postale, leur convocation pour l'oral d'admission.

Ce courrier précise la date et l'heure ainsi que le lieu de l'épreuve. Les candidats doivent se rendre disponibles à la date prévue, le délai entre la convocation et l'épreuve variant entre 10 jours et 6 semaines.

Aucun report n'est possible, sauf pour ceux qui sont convoqués en même temps pour une épreuve du baccalauréat.

La convocation ne précise pas les résultats obtenus aux écrits. Ainsi, les candidats sont placés sur un pied d'égalité, chacun considérant avoir au minimum une moyenne de 10/20 à l'issue des épreuves d'admissibilité et espérant donner le meilleur de lui-même lors de l'oral. L'objectif est d'obtenir la note finale la plus élevée possible permettant d'augurer un bon classement sur la liste d'admission.

Quel est le système de notation ?



Exemple

Ci-après les résultats de Julie :

- Culture générale : 12/20
 - Tests d'aptitude : 11/20
 - Oral d'admission : 14/20
- } Note d'admissibilité : 23/40

Note finale : 37/60 soit 12,33/20

La note finale détermine le classement des candidats sur la liste d'admission.

On considère qu'au-dessus de 14/20 en moyenne, le candidat a de grandes chances d'être classé sur la liste principale.

Entre 10 et 14/20, il sera plutôt classé sur la liste complémentaire.

❧ Quels sont les critères d'évaluation ?

Les critères d'évaluation sont différents d'un IFSI à un autre et l'appréciation sur un même critère peut également varier d'un jury à un autre. Ils portent aussi bien sur le fond que sur la forme des échanges.

Néanmoins, l'objectif est le même : intégrer au sein de la future promotion des étudiants dotés des capacités cognitives, des qualités humaines, des aptitudes relationnelles et d'une personnalité indispensables au suivi de la formation et à l'exercice de la fonction d'infirmier. Ils doivent également montrer un intérêt réel pour cette profession.

❧ Comment se déroule l'épreuve orale ?

Le candidat arrive à l'oral muni de sa convocation et d'une pièce d'identité.



Après une phase de préparation de l'exposé de 10 à 15 minutes maximum, la durée de l'oral d'admission est de 20 minutes.

Il débute, après quelques mots de présentation, par un exposé d'une dizaine de minutes sur un sujet tiré au sort.

Il se poursuit par **une discussion d'une dizaine de minutes** qui s'engage dans un premier temps sur des éléments en lien avec l'exposé puis évolue vers un entretien de motivation.

En pratique, les choses peuvent être un peu différentes dans la répartition du temps entre exposé et entretien, les questions sur l'exposé peuvent être éludées, etc.

❧ Sur quel thème porte l'exposé ?

Les échanges lors de l'oral d'admission et, en particulier, l'exposé au cours duquel vous devez développer un sujet sur un thème d'actualité font appel à votre culture sanitaire et sociale. Il existe aussi des sujets sous forme de mises en situation. Depuis quelques années, les sujets abordent également des questionnements philosophiques et éthiques.

Exemples

- Les piercings. Qu'en pensez-vous ?
- Le congé paternité change-t-il le comportement des pères ?
- La curiosité : qualité ou défaut ?
- Expliquer le succès de la télé-réalité.
- La tolérance. Qu'évoque pour vous ce terme en tant que futur infirmier ?
- Vous êtes infirmière en poste, vous vous occupez d'un jeune garçon de 8 ans touché par une grave maladie. Il est condamné. Il s'adresse à vous en vous posant cette question : « C'est vrai que je vais mourir dans cette chambre ? » Que lui répondez-vous ?

Le champ des connaissances concernées est vaste et cette épreuve peut demander, pour ceux qui ne possèdent pas une culture générale suffisante, notamment les plus jeunes, une préparation méthodique de fond afin d'être en mesure, le jour de l'oral, de développer une thématique sanitaire ou sociale.

▮ Qui compose le jury ?

Le jury est composé de trois professionnels :

- **un infirmier cadre de santé**, formateur au sein de l'IFSI, qui évalue la capacité du candidat à suivre l'enseignement dispensé, son potentiel d'investissement... ;
- **un soignant** qui vérifie que le candidat a une représentation réaliste du métier d'infirmier, si son projet professionnel est cohérent... ;
- **un psychologue ou un pédagogue expérimenté** et extérieur à l'IFSI, qui estime le niveau de maturité du candidat, son ouverture d'esprit, sa résistance à la pression, son approche de la relation aidant/aidé, en particulier de la souffrance et de la mort...

Dans les conditions normales du concours, les membres du jury ne connaissent pas vos notes obtenues aux épreuves écrites. L'appréciation du jury n'est donc pas influencée par les notes de culture générale et de tests psychotechniques. Cette pratique réduit, au moins partiellement, les effets d'une « sur » ou « sous » notation à l'oral d'admission pour faire réussir ou, au contraire, échouer un candidat.

▮ Après l'épreuve

▮ Comment sont déterminées la liste principale et la liste complémentaire d'admission ?

À l'issue des épreuves de sélection, chaque IFSI établit un classement par rang, de la meilleure à la moins bonne note, des candidats admis. En fonction du nombre de places dans l'IFSI, x admis ayant obtenu les meilleures notes, en général au moins 14/20, sont retenus sur **la liste principale**. Les autres sont inscrits sur **une liste complémentaire**. Il peut y avoir autant de noms sur les listes principale et complémentaire.

Le classement est affiché dans les locaux de l'IFSI et communiqué sur le site internet du centre de formation. Chaque candidat reçoit une notification par courrier.

Un candidat dont le nom n'apparaît dans aucune des deux listes, principale et complémentaire, est considéré comme ajourné. Autrement dit, il a échoué aux épreuves de sélection du concours infirmier.

L'article 17 de l'arrêté du 31 juillet 2009 définit l'ordre de classement en cas d'égalité de notes entre plusieurs candidats. Ils seront classés d'abord en fonction de leur note globale aux épreuves écrites, puis en fonction de la note obtenue à l'oral d'admission.